

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 31 janvier 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	13

Objet de la délibération
FINANCES Débat d'Orientation Budgétaire 2025
Référence
2_20250131_7.1.1

Date de la convocation
28/01/2025

Date de mise en ligne sur le site http://grandamienois.fr
03/02/2025

L'année deux mille vingt-cinq, le 31 janvier à 11 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois a été reconvoqué suite au quorum non atteint lors de la séance du 28 janvier 2025. Cette séance s'est déroulée en visioconférence, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Pascal RIFFLART, Alain GEST, Patrick DESSEAUX, Bernard BOCQUILLON, Hubert CAPELLE, Philippe FRANCOIS, Alain DESFOSES, Pascal BOHIN.

Excusés ayant donné procuration :

Paul-Eric DECLÉ a donné pouvoir à Pascal RIFFLART
Benoît MERCUZOT a donné pouvoir à Patrick DESSEAUX
Marc FOUCAULT a donné pouvoir à Alain GEST
Margaux DELÉTRÉ a donné pouvoir à Bernard BOCQUILLON
Alain BABAUT a donné pouvoir à Hubert CAPELLE.

Excusés, absents : Mme Brigitte FOURÉ, Pierre SAVREUX, Mme Annie VERRIER, Hubert DE JENLIS, Franck DARRAGON, Alain MOLLIENS, Mme Florence RODINGER, Jean-Claude RENAUX, Mme Anne PINON, Michel DESPERELLE, Georges DUFOUR, Pascal OURDOUILLÉ, Mme Maryse VANDEPITTE, Alain DOVERGNE, Alain SURHOMME, Mme Bénédicte THIEBAUT, Mme Catherine QUIGNON, Mme Delphine DELANNOY, Joël SUIN, Patrick GAILLARD, Jean-Philippe DELFOSSE, Mme Annick LEMAIRE, Mme Anna-Maria LEMAIRE, Mme Virginie CARON-DECROIX, Michel WATELAIN, Claude CLIQUET, Jean-Jacques STOTER, Mme Isabelle DE WAZIERS, Xavier LENGLET, Albert NOBLESSE, Jean-Michel MAGNIER, Francis PETIT, François DURIEUX, Mme Christelle HIVER, Bernard THUILLIER, Didier DINOUE, Mme Brigitte LEROY, Stéphane CHEVIN

A été nommé secrétaire de séance : Hubert CAPELLE

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une obligation prévue à l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce débat doit intervenir dans les deux mois précédant le vote du budget primitif, acte majeur de la vie financière la collectivité.

La préparation, l'adoption et l'exécution du budget sont les trois temps d'un processus rythmé par les étapes que représentent le DOB, le vote du budget primitif et du budget supplémentaire, puis la présentation du compte administratif. Chacune de ces étapes permet au Comité syndical de débattre en toute transparence des politiques publiques mises en œuvre au bénéfice des EPCI membres et donc des habitants de notre territoire.

Les orientations budgétaires permettent de présenter les grandes lignes de la stratégie budgétaire de la collectivité, dans un contexte marqué par la contrainte et une imprévisibilité renforcée.

Bien que n'ayant aucun caractère décisionnel, la teneur du DOB doit faire l'objet d'une délibération afin de permettre au représentant de l'Etat de s'assurer du respect de la loi.

L'ambition du DOB n'est pas de détailler l'affectation des moyens aux priorités du Pôle, ce qui sera effectué au budget primitif, mais de s'en tenir aux grandes orientations et à la stratégie financière et budgétaire déterminée pour répondre aux enjeux du projet politique de notre territoire.

Ce DOB constitue donc un moment important de la vie de notre collectivité.

Le rapport joint en annexe a été présenté. A l'issue des explications fournies par Mme Brigitte FOURÉ, vice-présidente chargée des Finances et de l'Administration Générale, un débat s'instaure.

Il est demandé au Comité syndical de fixer les orientations budgétaires 2025.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Vu l'avis de la commission finances du 20/01/25,
Vu l'avis du bureau syndical du 28/01/25,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- Prend acte des orientations budgétaires 2025 présentées.

Fait et délibéré le **31 JAN. 2025**
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



Le Président,
P. RIFFLART



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2_20250131_711
Objet :	Finances : Débat d'Orientation Budgétaire 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-01-31 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1.1 - débat d'orientation budgétaire
Identifiant unique :	080-200082063-20250131-2_20250131_711-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20250131-2_20250131_711-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib2_20250131_711_DOB 2025.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20250131-2_20250131_711-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1 Mo
Annexe (Document d'orientation et d'objectif) Nom original : 6_Rapport DOB 2025_pr__paration.pdf Nom métier : 21_DO-080-200082063-20250131-2_20250131_711-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	733.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	31 janvier 2025 à 15h26min50s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	31 janvier 2025 à 15h26min54s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	31 janvier 2025 à 15h26min57s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 janvier 2025 à 15h33min25s	Transmis au MI

